

EXTRAITS

DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 16 JANVIER 1873

M. le baron de Bicquille, élu président dans la dernière séance, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à diriger leurs travaux pendant l'année 1873. C'est à la société qu'il doit d'avoir repris des recherches archéologiques interrompues depuis de longues années, et le choix de ses compatriotes est un précieux encouragement pour ses études. En terminant, M. le baron de Bicquille demande à la Société de voter des remerciements à MM. de Roucy et du Lac, président et vice-président pour 1872.

M. de Roucy répond en quelques mots aux paroles bienveillantes adressées par M. de Bicquille au bureau sortant. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal et dépose sur le bureau diverses publications offertes à la Société.

M. le Président communique une lettre de M. le Recteur de l'Académie de Paris, demandant à la Société des renseignements historiques sur l'organisation de l'instruction primaire. La Société, après une discussion à laquelle prennent part MM. Méresse, Leveaux et de Marsy, charge une commission composée de MM. Leveaux, Méresse, l'abbé Bourgeois, Che-

vallier, du Lac, de Lambertye et Sorel, de rédiger une réponse à la lettre de M. le Recteur.

Admission, comme membres titulaires, de MM. Charles Villemont, Eugène Mauprivez, le docteur Douvillé et le vicomte Edgard de Fromessant ; et comme correspondants de MM. Lebrun-Dalbanne, président de la Société Académique de de l'Aube, et Charles Lair.

M. de Marsy présente le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1872 (1).

M. Leveaux lit une notice biographique sur Mague de Saint-Aubin, comédien et auteur dramatique, né à Compiègne. Après avoir retracé les épisodes de la vie de ce personnage, l'honorable vice-président donne l'analyse de plusieurs de ses ouvrages (2).

M. l'abbé Gordière continue la lecture de son travail sur le prieuré de Saint-Amand de Machemont, et retrace les premières années de l'existence de ce monastère, d'après les chartes de l'évêché de Tournai, conservées aux archives de Belgique.

M. Méresse communique un inventaire de la seigneurie de Braine à la fin du dix-septième siècle ; il s'attache d'abord à signaler les rapports qui rattachent Braine à Compiègne, et analyse ensuite les principaux passages de ce document.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1873

Envoi des publications de la Société académique de Laon, de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure et du

(1) Ce compte-rendu est imprimé dans ce volume, p. 5.

(2) Voir cette étude dans ce volume, p. 71.

Comité archéologique de Senlis, et de brochures de MM. Lebrun-Dalbanne et Travers.

Sur la proposition des membres du bureau, la Société vote des remerciements à M. Mouronval, bibliothécaire de la ville, pour les soins apportés par lui dans le classement des livres adressés à la Société, et lui décerne le titre de membre correspondant.

Admission comme membres titulaires, de MM. Eucharis Delarche, Plommet, greffier du tribunal civil, Paillet, juge d'instruction, Brégeault, juge suppléant, et le comte Jacques de Bréda.

Suivant la demande de M. le Ministre de l'instruction publique, la Société décide qu'elle enverra le premier fascicule de son Bulletin à l'Exposition universelle de Vienne, pour figurer dans l'exposition collective du ministère.

M. de Roucy offre à la Société, pour le musée, au nom de M. Moreau père, un sou d'or de Valentinien I^{er}, un écu d'or de Charles VIII, et un denier d'argent d'Etruscille.

M. Sorel donne lecture d'une notice sur les mystères représentés à Compiègne au moyen-âge (1). Il rappelle d'abord l'établissement à Paris, à la fin du quatorzième siècle, de la première confrérie de la Passion, et entre dans des détails sur l'organisation des représentations théâtrales données par les confrères. Il réunit ensuite un certain nombre de renseignements sur les mystères joués à Compiègne dès 1451, et analyse plusieurs des pièces qui furent représentées dans notre ville.

M. l'abbé Lecot, s'aidant de notes recueillies par M. A. de Pommery, relève un certain nombre d'erreurs manifestes ou d'anachronismes qui se sont glissés dans les œuvres de MM. Nisard, Guizot, Janin, etc.

(1) Cette notice est imprimée dans ce volume, p. 35 et suivantes.

SÉANCE DU 17 MARS 1873

Envoi du bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. Hommage par M. Méresse, au nom de M. P. Viollet, d'un relevé des documents concernant Compiègne, qui existent aux Archives Nationales ; par M. Poignant, du bulletin judiciaire de Compiègne, de 1831 à 1837.

Admission de M. Paul Viollet, archiviste aux Archives Nationales, comme membre correspondant.

A l'occasion de la communication faite par M. Viollet, la Société exprime le vœu que le conseil municipal prenne les mesures nécessaires pour faire imprimer l'inventaire des archives de la ville de Compiègne, dressé par M. de Lépinois.

M. de Bicquilleu entretient la Société du musée gallo-romain établi dans les dépendances du palais, et qu'il y a lieu de craindre de voir enlever de Compiègne.

Il propose à la Société d'émettre un vœu motivé pour la conservation à Compiègne de cette collection exclusivement locale, formée des objets recueillis dans les fouilles exécutées par M. de Roucy dans la forêt de Compiègne.

La rédaction proposée par M. de Bicquilleu est mise en délibération et adoptée. M. le président est chargé de la faire parvenir à M. le ministre de l'instruction publique.

M. le docteur Douvillé donne lecture d'un travail sur les préjugés répandus dans toutes les classes de la Société.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1873

Envoi du Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie et de brochures de MM. Corblet et A. Rendu.

M. le président communique à la Société, la correspondance qu'il a échangée avec M. le ministre de l'instruction publique et avec différents personnages, au sujet du musée gallo-romain, correspondance d'où résulte l'assurance presque complète que le musée sera conservé à Compiègne.

M. le président annonce ensuite la mort de M. Renou, ancien membre titulaire de la Société, décédé à Yanaon. Les regrets causés par cette perte seront mentionnés au procès-verbal.

M. Francis de Roucy donne lecture d'un travail sur les journaux à Compiègne (1). Il retrace d'abord l'histoire des feuilles périodiques depuis l'époque romaine jusqu'à la fin du seizième siècle, où parurent les premiers journaux français. Il signale ensuite la publication du *Mercur* et de la *Gazette*, et nous montre le journalisme établi seulement à Compiègne dans les dernières années du dix-huitième siècle, en 1786 où paraissent les *Affiches du Beauvaisis*, rédigées par Bertrand. Il indique les différentes modifications subies par cette feuille, et conduit cette étude jusqu'à nos jours.

M. du Lac place sous les yeux de la Société un certain nombre de jetons picards faisant partie de sa collection. Nous signalerons d'abord ceux de Jean de la Forge, conseiller du roi et receveur général de Picardie, de Jean de Monchy, seigneur de Senarpont, lieutenant général, et d'autres de la chambre de commerce de la province, puis une série de pièces relatives aux évêques des innocents et des fous d'Amiens, pièces dont plusieurs sont inédites, et enfin une collection de méreaux de la collégiale de Saint-Wulfran d'Abbeville.

M. du Lac promet de continuer ce travail à une des prochaines séances de la Société.

(1) Imprimé dans ce volume, p. 82 et suivantes.

SÉANCE DU 15 MAI 1873

Envoi des mémoires de la Société des antiquaires de France et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Hommages par M. Paul Viollet, de son travail intitulé : *Caractères collectifs des propriétés immobilières*, et par MM. de Lagerberg, Lucas et de Caix de Saint-Aymour, de diverses brochures.

M. de Marsy annonce la mort de M. de Caumont, membre correspondant de la Société. Il rappelle les services rendus depuis un demi-siècle par M. de Caumont, qui peut être considéré comme le rénovateur des études archéologiques en France, et auquel on doit la conservation d'un grand nombre de nos monuments historiques et la création de la plupart des sociétés savantes des départements.

M. Laffolye communique un certain nombre de dessins de mosaïques conservées dans des églises du Béarn. Nous extrayons de la communication qu'il a faite, en même temps, les renseignements suivants sur les caractères généraux de ces monuments, laissant de côté la description de ces morceaux.

Les mosaïques du Béarn appartiennent à deux époques distinctes ayant chacune un style, un caractère particulier, facile à préciser : l'époque gallo-romaine (1), l'époque romane (2).

Les mosaïques gallo-romaines ont des rapports frappants avec celles que l'on voit en Italie ; les autres datent du onzième siècle, et entre le huitième et le neuvième, se place l'invasion des Normands, qui détruisirent par le pillage et l'incendie les villes et les villages de toute cette partie du

(1) L'époque gallo-romaine comprend les mosaïques de Pondoly, Jurençon, Bielle, Taron.

(2) Les mosaïques les plus remarquables du onzième siècle, sont celles de Lescars et de Sordes.